

Communiqué

Revoiture* de la Loi de Programmation de la Recherche *On est dans la dèche, on veut de la fraîche !***

16 avril 2025

Après ses annonces le 19 mars confirmant l'application de la clause de revoiture de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) et après avoir fixé au 14 avril les remontées des contributions des établissements et des organisations syndicales de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), le ministre Philippe Baptiste a convoqué le mardi 15 avril les organisations syndicales pour discuter de leurs propositions. La CGT s'y est rendue pour porter ses revendications, a rappelé son opposition totale à la LPR, qui n'a pas même couvert les 15% d'inflation depuis 2021, sans aucun plan de recrutement ou de titularisation, sans revalorisation du point d'indice, et qui par contre participe à la casse du statut de la fonction publique par la mise en place de chaires de professeurs juniors (CPJ) et de contrats de mission. La revalorisation indemnitaire des seuls chercheur·ses et enseignant·es a été mangée par l'inflation, pendant que les personnels administratifs et techniques étaient condamnés à une diète indemnitaire quasi-complète. La seule mesure positive était le «repyramidage» qui, en ouvrant la possibilité de quelques promotions supplémentaires, laissait entrevoir quelques perspectives.

Cette revoiture 2025 se déroule dans un contexte budgétaire national que le gouvernement dramatise en agitant le chiffon rouge de la dette publique et annonçant un énième plan d'austérité et d'économies supplémentaires de 5 milliards en 2025 et de 40 milliards en 2026. Dans ces conditions, quelle marge de manœuvre pourrait-elle être accordée pour investir dans l'ESR public et lui permettre d'assurer sereinement ses missions ? Plus fort encore, alors que le désinvestissement massif de l'état a considérablement affaibli la recherche et l'enseignement supérieur en France, le Ministre Baptiste s'émeut de la situation... aux États-Unis ! Il réclame à la recherche française, exsangue, de pallier l'effondrement annoncé de la recherche internationale causé par les mesures aberrantes prises par Trump. Rappelons que les États-Unis consacrent 3,47% de leur PIB à la recherche, contre 2,22% seulement en France !

Au contraire, la CGT estime qu'une loi de programmation de la recherche doit comprendre un plan ambitieux d'investissement dans l'ESR de plusieurs dizaines de milliards d'€ sur 10 ans, notamment la création de 100 000 postes de fonctionnaires (recrutement et titularisation) sur 5 ans, la revalorisation de 30% du point d'indice et son indexation, l'alignement des primes de l'ESR sur le reste de la Fonction publique d'État, l'augmentation pérenne des possibilités de promotion pour tous les corps, y compris bibliothèque et administratif, l'investissement de 15 milliards pour la rénovation du patrimoine bâti de l'ESR et la bifurcation écologique, afin de consacrer 3% du PIB à la recherche, dont 1,5% à la recherche publique.

* Invention lexicale ministérielle désignant une pseudo négociation déloyale

** *Nous sommes dans une grande indigence, il est urgent que l'état ré-investisse dans l'ESR*